

# Formation RGPD : Répondre à une demande d'exercice des droits des personnes concernées- travaux pratiques

## PLUS D'INFOS

- Contactez-nous

## CONTACT REFERENT

- Commercial@ageris-group.com
- +33 3 87 62 06 00

## MODALITES D'ACCES

- Accessible à distance
- Accessible en présentiel
- Formation mixte : videocasts de révision

## DELAI D'ACCES

- La durée estimée entre la demande de stagiaire et le début de la formation est de 7 jours (peut être raccourci pour le mode distanciel)

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

- Accessible à distance pour les personnes à mobilité réduite
- Pour connaître l'accessibilité aux salles de formation, vous pouvez nous joindre au +33 3 87 62 06 00

## DUREE DE LA FORMATION

- 1 jour – 7 heures

## TARIF

890 € HT

## REFERENCE

- RGPD Droits PC

## DATES DES SESSIONS

- A distance : 17 mars 2022
- A distance : 7 juil. 2022
- A distance : 4 nov. 2022
- Paris : 17 mars 2022
- Paris : 7 juil. 2022
- Paris : 4 nov. 2022

## FINANCEMENT

- OPCO

## FORMULE INTRA-ENTREPRISE

Formulaire : [soumettez votre projet](#)

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Le RGPD et la loi informatique et libertés modifiée mettent au centre de la réglementation les personnes concernées.

Ainsi, l'article 1er de la loi informatique et libertés modifiée dispose que « toute personne dispose du droit de décider et de contrôler les usages qui sont faits des données à caractère personnel la concernant ». L'article 84 du RGPD prévoit quant à lui qu'une non-conformité en matière de droits des personnes concernées peut être sanctionnée à un niveau le plus élevé (amende administrative pouvant s'élever jusqu'à 20 000 000 euros ou jusqu'à 4% du CA annuel mondial total).

Afin d'assurer sa conformité, il est donc indispensable de comprendre les droits des personnes concernées, d'en connaître les limites et de mettre en place une organisation interne afin d'être capable de répondre dans les délais et formes impartis aux demandes d'exercice de droits.

## OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

A l'issue de cette formation, le stagiaire aura les compétences pour :

- Connaître les droits des personnes concernées
- Comprendre les conditions de recevabilité et les limites des droits des personnes
- Être capable de mettre en place une organisation interne permettant de s'assurer du traitement efficace des demandes d'exercice de droits
- Répondre à une demande d'exercice de droits à travers des cas pratiques

## PUBLIC

DPO – Qualité - Service Juridique – Direction Générale – DSI.

## PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Il est conseillé de prendre connaissance du RGPD et de la loi Informatique et Libertés modifiée ou d'avoir suivi une formation DPO.

## PROGRAMME DETAILLE

En présentiel/à distance

### Chapitre 1 : Rappel du contexte réglementaire

### Chapitre 2 : Définition et objet des droits des personnes concernées

- L'information des PC (articles 13 et 14 RGPD)
- Le droit d'accès et de communication des données (article 15 RGPD)
  - Définition
  - Droit d'accès direct et indirect
  - Cas particulier de l'accès au dossier médical
- Le droit de rectification (article 16 RGPD)
- Le droit à l'effacement ou droit à l'oubli (article 17 RGPD)
  - Définition
  - Cas particulier du déréférencement d'un moteur de recherche
- Le droit à la limitation du traitement (article 18 RGPD)
- Le droit à la portabilité (article 20 RGPD)
- Le droit d'opposition (article 21 RGPD)
  - Définition
  - Cas particulier du droit d'opposition à la prospection commerciale

## METHODES

- Cours théorique
- Exemples concrets
- Evaluation des compétences par un quizz en cours et en fin de formation
- Support de cours remis au stagiaire en fin de formation
- Outil distanciel : Teams

## POUR ALLER PLUS LOIN

- RGPD – Mettre en conformité son site Web avec le RGPD
- RGPD – Auditer sa conformité et se préparer à un contrôle de la CNIL

## PLUS D'INFOS

- [Contactez-nous](#)

- Profilage et décision automatisée (article 22 RGPD)

### Chapitre 3 : Éléments structurants permettant de répondre à une demande d'exercice de droit

- Conditions de recevabilité d'une demande d'exercice de droits
- Limites aux droits des personnes concernées
  - Respect des droits d'autrui
  - Limites au droit d'accès
  - Limites au droit d'effacement
  - Limites au droit à la portabilité
  - Limitations posées par l'article 23 du RGPD (fichiers de police, gendarmerie et renseignement)
- Forme et délais d'une réponse à une demande d'exercice de droits
  - Parallélisme des formes de la demande et de la réponse à apporter à la personne concernée
  - Mentions obligatoires
  - Délais de réponse et conditions de prolongation du délai
  - Principe de gratuité dans le traitement des demandes
  - Principe de sécurité et de confidentialité dans le traitement des demandes
- Organisation et procédure à mettre en œuvre pour être capable de répondre à une demande d'exercice des droits
  - Les acteurs internes
  - Les procédures à mettre en œuvre

### Chapitre 4 : Conséquences d'un défaut de réponse à une demande d'exercice de droits

- Les droits de recours (article 77 et suivants RGPD)
- Le pouvoir de sanctions de la CNIL

### Chapitre 5 : Cas pratique

### Chapitre 6 : Conclusion de la formation et questions/réponses